

Lycée polyvalent
Institution Saint-Malo
La Providence



Semper Fidelis

Décembre 2016 - N° 49

Bulletin de l'Amicale

de l'ISM-La Pro ■ ■ ■ ■



Amicale des Anciens de l'Institution La Providence - 2, rue du Collège
CS 31863 - 35418 ST MALO - E-mail : aaism@free.fr - Tél. 02 99 40 74 87
www.aaism-lapro.com



SOMMAIRE ■ ■ ■ ■

ÉDITORIAL p3

Le mot de la Présidente
Le mot du Chef d'établissement

CONSEIL D'ADMINISTRATION p4

Nouvelle vice-présidente,
Brigitte DEBOS

CONSEIL D'ADMINISTRATION p5

Patrick PONDAVEN,
nouvel administrateur

LA VIE DU LYCÉE p6

Remise du prix des Anciens

DISTINCTIONS p7

Vivien JOBY :
remise des Palmes Académiques
Résultats aux examens 2016

LA PASTORALE p8

Les JMJ 2016 à Cracovie

LA VIE DU LYCÉE p9

Echange avec l'île de Jersey
Poursuite d'études au Québec

LA PAGE DU PHILOSOPHE p10

Quand les Anciens sont anciens

HISTOIRE p11

Poème sur le Vieux Collège

HISTOIRE p12 & 13

Quelques notes autour du Collège
Nos peines

L'APEL p14

Les lycéens ont besoin de vous

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE p15

AG du 3 juillet 2016
Le mot du secrétaire
Bilan comptable

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE p16

Photos

ALERTE !

Nous sommes plus de 900 à recevoir le bulletin de l'Amicale des Anciens Elèves de l'ISM-LAPRO, mais seulement 50 d'entre nous sont à jour de leur cotisation. Le coût de la cotisation annuelle est de 26 euros, ce qui permet non seulement l'envoi du bulletin deux fois par an (la part la plus importante du budget de l'association), mais aussi l'organisation de la journée annuelle au cours de laquelle se tient l'Assemblée Générale, l'organisation de manifestations ponctuelles, telles que des « retrouvailles » ainsi que la remise du prix des Anciens et le versement annuel d'une subvention à l'APEL.

Sans ces cotisations, nous ne pourrions pas continuer l'envoi du bulletin, lien pourtant essentiel pour notre association, qui nous permet de garder ce contact avec un lieu où nous avons passé quelques unes des années les plus importantes de notre vie. Ce bulletin est aussi un moyen de communiquer sur la vie du lycée actuellement, ses projets, ses succès, ainsi que sur son histoire, ses événements marquants. Et c'est avec joie que nous publions également des témoignages d'anciens élèves. Il est loin d'être parfait mais il a le mérite d'exister. Nous sommes d'ailleurs ouverts à toute proposition d'articles. Alors si vous souhaitez continuer à recevoir ce bulletin, et si cette année vous avez oublié de régler votre cotisation annuelle, remplissez le bulletin d'adhésion ci-dessous et retournez le accompagné de votre chèque à l'adresse indiquée. Cette adhésion couvrira l'année 2017.

Merci de soutenir votre Amicale !

Montant de la cotisation annuelle :

- 26,00 euros pour les anciens élèves
- 10,00 euros pour les autres membres associés (conjoint, directeurs, professeurs, employés)
- Gratuit pour les jeunes anciens pendant les 5 ans qui suivent leur départ du lycée.

Adhésion ou Renouvellement

Nom de famille

Prénom.....

Nom marital

Adresse

CP Ville

Tél

E-mail

Années de présence : à ISM - LA PRO

Règle sa cotisation de euros en un chèque à l'ordre de l'Amicale ISM - LA PRO.

(chèque à adresser au trésorier : Jean-Pierre GUILMIN
12 rue Isidore Jouanny 35400 Saint-Malo)

Votre cotisation est à renouveler chaque année, au mois de janvier. MERCI.

Le mot de la Présidente

Une année se termine et c'est l'occasion d'établir un bilan.

L'année 2016 a été compliquée à bien des niveaux : économique, social, politique, religieux...

Nous sommes happés par ce monde où tout va de plus en plus vite, où nous passons très vite d'une idée à une autre, d'une activité à une autre, d'une préoccupation à une autre, et parfois nous oublions l'essentiel : l'humain. Nous nous devons en tant qu'association d'anciens élèves de ne pas oublier cet essentiel en proposant de mettre notre expérience, nos connaissances, nos réseaux ... au service des plus jeunes, de façon bienveillante. Nous nous devons de rester à l'écoute, en mode « veille ». Notre porte est ouverte. Mais à nous de créer cette interconnexion en réfléchissant à la meilleure façon d'agir : conférences, rencontres, mise à disposition d'un fichier, soirées festives ?

Dans cet objectif, nous souhaiterions que beaucoup d'anciens élèves, professionnellement actifs, rejoignent notre association, en adhérant bien sûr mais aussi en acceptant une mise en relation avec les jeunes. Cette mise en relation peut être un simple échange de mails (informations sur le métier, le cursus d'études) mais peut aussi être une rencontre. C'est ce que je souhaite, en tant que présidente, pour l'année 2017 : étoffer notre association en incitant d'anciens élèves intégrés dans le marché du travail à nous rejoindre.

Nous n'avons pas qu'un devoir de mémoire !

Je vous souhaite donc à tous un joyeux Noël et une excellente année 2017.

Semper Fidelis

Catherine ETRAVES LE-HERAN



Le mot du Chef d'établissement

“ Le moment où je parle est déjà loin de moi “. Cette citation de Nicolas Boileau nous rappelle combien le présent est fugace. Le temps s'écoule si vite.

Je viens d'effectuer ma quatrième rentrée en tant que chef d'établissement de l'Institution Saint Malo-La Providence et pourtant je me revois encore monter pour la première fois, les marches usées du grand escalier en granit de l'Institution.

Certains d'entre vous m'ont expliqué pourquoi elles ne sont usées que d'un seul côté. Ils ont pris le temps de transmettre un peu de l'histoire du lieu que je découvrais. A mon tour, j'ai accueilli durant ces quatre dernières rentrées plus d'un millier de nouveaux élèves. Et, je pense à tous mes prédécesseurs qui ont dû en voir passer des dizaines de milliers.

Que reste-t-il de tous ces instants, de tous ces pas dans les couloirs ou dans les salles de classe de l'Institution et de La Providence ?

Quelque chose que le temps ne peut altérer. Un esprit de famille.

Il est fait de tous ces souvenirs partagés d'une génération à l'autre. Il s'est forgé au contact des professeurs et des personnels qui se sont investis pour éduquer et instruire les jeunes qui ont rejoint notre maison.

L'Amicale des Anciens est un témoin privilégié de cet esprit et c'est donc bien chaleureusement que je vous encourage, à nouveau, à poursuivre votre engagement pour nous relier les uns aux autres.

Je profite aussi de ce bulletin pour vous écrire quelques mots sur notre quotidien.

La rentrée s'est bien déroulée et nous accueillons une cinquantaine de jeunes de plus que l'an dernier, pour atteindre un effectif total de 1 340 élèves. Nous avons toujours des projets audacieux, qu'ils soient d'ordre pédagogique ou ayant trait à l'immobilier.

Par exemple, si tout se déroule normalement, nous devrions être en mesure de vous accueillir dans un tout nouvel espace en juin prochain, lors de votre assemblée générale. Lequel ? Suspens. Il faudra venir à l'AG.

L'équipe enseignante s'est renouvelée plus vite que d'ordinaire, avec dix-huit nouveaux collègues. Départs en retraite et mutations se sont combinés pour arriver à ce total.

Notre communauté éducative a également été très émue, au début du mois de septembre, par le décès d'Agnès CAILLEUL, assistante d'éducation sur le site de l'Institution. Nous avons perdu une collègue qui comptait, pour tous les jeunes et les adultes de l'établissement.

Alors que la lumière de Noël s'avance vers nous, je souhaite le meilleur à l'Amicale pour l'année 2017, en formant le vœu sincère de la voir ragailardie par de nouvelles adhésions.

Bien cordialement,



Vivien JOBY
Chef d'établissement

Modifications au conseil d'administration de l'AAISM

Quelques changements sont intervenus depuis l'édition de notre bulletin de mai.

Pour des raisons professionnelles et familiales, Jean-Christophe MACE, vice-président, a souhaité démissionner mais ne cache pas son souhait de rejoindre l'association dans quelques années, lorsque son emploi du temps sera moins chargé. Il a été élu président de l'APEL de l'école Notre Dame, où ses enfants sont inscrits et privilégie

pour le moment cet engagement. Maurice OGER, membre du conseil depuis déjà plusieurs années et très actif au sein de l'association, a dû, pour des raisons personnelles, quitter notre association.

Nous les remercions tous les deux, pour leur investissement au sein de l'association et leur souhaitons pour la fin d'année 2016 et pour 2017, le meilleur pour eux-mêmes et leur famille.

Brigitte DEBOS, membre du conseil, a accepté de reprendre le poste de vice-présidente, et un nouveau membre, Patrick PONDAVEN, ancien élève de l'Institution, nous a rejoint.

D'autre part, Joël BARBOTIN, assurant le poste de trésorier depuis de longues années, a souhaité passer la main à son trésorier adjoint, Jean-Pierre GUILMIN, mais accepte de seconder celui-ci.

Brigitte DEBOS-LAFOND, ancienne élève de l'Institution de 1968 à 1970. Nouvelle vice-présidente.

Quel exercice difficile de parler de soi sans se déshabiller en public.

De nature timide et pourtant volontaire, je n'étais pas ce qu'on appelle une élève en avance, et de loin... ; premier essai au bac en 69, recalée à l'oral.

Mais avec des parents qui m'ont armée pour entreprendre avec persévérance et un professeur (quel professeur) Père Plateau qui croyait que tout un chacun peut réussir, j'ai repris ce bac en candidate libre, bac que j'ai obtenu en 1970 avec mention bien.

Vous dire la suite serait beaucoup trop long. Je suis partie vers le cinéma, le mannequinat, ce qui m'a permis de choisir entre le « haut » clinquant et le « bas » profond.

Profonde fut ma passion de l'enseignement avec le désir profond et la croyance forte que tout enfant doit devenir ce qu'il veut vraiment « il suffit de croire en lui », avis à tout éducateur qu'il soit parent, professeur, ami, ancien...

43 ans d'Institutrice...professeur des écoles, je préfère aujourd'hui Institutrice ce qui me semble plus complet, car les aptitudes intellectuelles se marient à vie avec les qualités morales.

Après une carrière assez longue qui m'a paru trop courte, j'ai pratiqué avec mon mari, mon « mentor », l'édition et nous sommes écrivains à compte d'auteurs.

Aujourd'hui, c'est avec fierté que j'ai intégré le conseil d'administration de notre association des anciens en acceptant d'être vice-présidente aux côtés de Catherine Etraves et avec l'aide de Joël Vettier.

Association qui ne s'enferme pas dans le culte du souvenir, mais qui reste vivante et dynamique.

C'est pourquoi, je suis convaincue qu'un contact plus étroit entre les

anciens qui ont exercé ou qui exercent encore leur profession, et les jeunes qui quittent l'institution, serait bénéfique.

Et c'est avec des tas d'idées au sein de notre conseil que nous sommes en route vers sa pérennité.

Brigitte Debos-Lafond



1969 - Terminale A2

Patrick PONDAVEN, nouvel administrateur de l'AAISM

Exercice bien délicat que celui de se présenter ...

Général de brigade en 2^e section depuis le 1^{er} août 2015, je me suis immédiatement reconverti en consultant indépendant pouvant intervenir au profit de tout type d'entreprise.

J'ai obtenu mon bac en 1976 dans la continuité d'un passage à l'Immaculée Conception puis à Moka. J'ai ensuite rejoint une Classe prépa scientifique au Lycée militaire d'Aix en Provence pour intégrer l'Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr.

Ma carrière s'est alors déroulée en suivant les variations du contexte politique de ces quarante dernières années. Comme officier d'Artillerie, face au pacte de Varsovie d'abord puis comme spectateur des premiers engagements armés au Liban ou dans le Golfe. Rejoignant la maintenance des équipements au moment de ma réussite au concours technique de l'Ecole de Guerre, je supervise la réparation de postes radio puis suis responsable de la mise au point d'un banc de test polyvalent. Une opération extérieure en Bosnie et je suis sous-directeur informatique avec la responsabilité de conduire des projets importants pour nos armées.

Mon dernier poste comme chargé de mission PME me fait côtoyer directement le milieu industriel, aussi bien vers les PME que vers certains grands groupes.

J'ai certes porté l'uniforme pendant 39 ans mais mon évolution de carrière n'a été possible que par une formation initiale solide puis des remises en cause périodiques et de la formation continue. Imaginez simplement de rouvrir un bouquin de maths ou de physique à 35 ans pour vous retrouver sur les mêmes bancs d'amphi que des jeunes camarades de 20 ans (en fait au début je n'arrivais même plus à comprendre les énoncés d'exercice ; il a fallu dérouiller les neurones !). Un avantage de l'armée est peut-être de ne pas vraiment se poser de question pour le lieu d'exercice de son métier. Le jeu des mutations nous permet de découvrir un nouveau coin de France (ou d'étranger, j'ai servi en Allemagne ou aux Etats-Unis, j'ai dû rouler ma bosse en Europe et même en Australie) tous les 2 ou 3 ans et dans pas mal de cas le conjoint doit faire preuve de beaucoup d'adaptabilité pour continuer à travailler. Le contexte actuel de l'emploi n'est pas facile pour nos jeunes qui devront faire preuve de beaucoup de volonté pour décrocher le premier emploi puis évoluer mais ces principes de



formation restent immuables je pense. La formation doit être complète également. Mon bagage scientifique n'aurait pas été complet sans une bonne maîtrise du français mais aussi des langues (je rappelle à ce sujet que l'anglais ne doit même plus être considéré comme une langue étrangère, il faut impérativement en posséder une autre).

Mon passage au Collège m'a permis de poser les bases des valeurs qui m'ont ensuite servi, mélange de modernité et de tradition porté par nos professeurs. A côté des monuments comme PITCH ou LA QUEM ou des professeurs établis comme les pères BADOUARD et LEUTELLIER, M ALEMANY ou M VETTIER, nous avions quelques jeunes qui débutaient comme M CERTENAIS ou Mlle PIRON. C'est sûrement ce qui donne ensuite un bon équilibre.

Appartenant désormais à la catégorie des jeunes retraités ... encore actifs il m'a semblé que le moment était bon pour rejoindre l'association des anciens élèves. Les jeunes sont encore bien pris par leurs activités professionnelles. A nous de relever le flambeau pour faire vivre cette belle association.

Patrick PONDAVEN



1975-1976 Terminale C

Remise du prix des Anciens

Comme chaque année, l'AAISM remet un prix à deux élèves de l'établissement, l'un à un élève de l'ISM et le second à un élève de la Providence. Ces deux élèves sont « choisis » par leurs enseignants et l'ensemble de l'équipe pédagogique pour leur attitude positive, leur bienveillance et leur attention aux autres. Cette année Quentin PAYET pour la Providence et Armand PRESTIGIACOMO pour l'ISM ont été remarqués. Nous avons pu rencontrer seulement Quentin car Armand passait des examens à Rennes. Cette remise des prix s'est faite lors de la remise des diplômes à la Providence sous la direction de Jérôme MARSAIS, directeur adjoint. Quentin est un garçon très agréable et nous a remercié chaleureusement pour la remise de ce prix. Il a écouté avec intérêt notre petite présentation de l'association.

Mais c'est sa professeure principal qui en parle le mieux :

« Quentin Payet est arrivé cette année en classe de 1^{ère} bac pro vente.

Il a immédiatement insufflé une atmosphère de sérénité et de respect dans une classe qui avait donné bien du fil à retordre en 2^{nde}.

En se présentant comme délégué, il a tout de suite pris son rôle à cœur :

- Rendre compte sans juger
- Aider au bon fonctionnement du groupe
- Récupérer les documents des absents etc.
- Jusqu'à essayer de remettre sur les rails les élèves s'échappant des rangs... (pas toujours avec succès mais toujours avec beaucoup de bonne volonté).

Il a tout de suite montré une grande motivation pour la section ; il la prouve également pendant ses périodes de formation en milieu professionnel.

... et pour couronner le tout, il est toujours poli, respectueux et souriant ! (et quel sourire !)



Quentin PAYET

Véronique SOULAT, professeur principal



Armand PRESTIGIACOMO - ISM

Vivien JOBY, chef d'établissement à l'honneur

Jeudi 17 novembre, les insignes d'officier dans l'ordre des Palmes Académiques ont été remis à Vivien JOBY par Jean-Loup LEBER, directeur diocésain en charge des écoles libres d'Ille et Vilaine. Cette distinction est la récompense d'un profond engagement au service de la mission éducative d'un homme de conviction et de caractère, devenu chef d'établissement de l'Institution La Providence en septembre 2013. Professeur de mathématiques de formation, Vivien JOBY débute sa carrière en 1991 pour devenir 10 ans plus tard directeur adjoint du lycée privé Saint-Paul-Bourdon-Blanc, où il a fait ses premières armes. Puis en 2006, il est nommé chef d'établissement de l'ensemble scolaire, collège lycée, Saint-André à Colmar avec 1 500 élèves, poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination à Saint-Malo.



Il anime également le réseau des chefs d'établissement du pays de Saint-Malo, siège au Comité National de l'enseignement catholique, est membre de la Commission Nationale en charge de la répartition des postes d'enseignants, et a en charge le poste de vice-président du Syndicat National des chefs d'établissement de l'enseignement libre. L'ensemble du conseil d'administration de l'AAISM adresse ses plus sincères félicitations à Vivien JOBY.



RESULTATS EXAMENS Lycée Institution Saint Malo la Providence session 2016

Ens. Tech		Candidats Reçus %			Mentions			
		AB	B	TB				
BAC STMG								
	CGRH	7	7	100%	3			
	MERCA	16	16	100%	10	1		
	GEST FIN	9	9	100%	2	4		
Total		32	32	100%	15	5	0	
Ens. Gén		BAC L						
		TL1	31	30	97%	11	6	6
		S/Total	31	30	97%	11	6	6
		BAC ES						
	TES1	25	24	96%	10			
	TES2	28	28	100%	10	6	4	
	TES3	29	29	100%	19	10	1	
		S/Total	82	81	99%	39	16	5
		BAC S						
	TS1	35	34	97%	14	6	7	
	TS2	30	30	100%	8	12	5	
	TS3	29	28	97%	9	6	4	
		S/Total	94	92	98%	31	24	16
Total		207	203	98,07%	81	46	27	
BTS		CI	30	30	100%			
		Tourisme	27	27	100%			
Total		57	57	100%				
Ens. Pro		DNB						
		3PREPA PRO	24	24	100%	14	8	
Total		24	24	100%				
BAC PRO		ELECTRONIQUE	27	25	93%	7	4	1
		TECHN BAT	21	21	100%	12	2	
		ACCUEIL	8	8	100%	5	2	
		COMMERCE	20	20	100%	9	4	2
		VENTE	12	12	100%	2	2	
		Total	88	86	98%	35	14	3

Les JMJ 2016 à Cracovie

« Blogoslawieni milozierni albowski oni milozierdja dostapia », voici l'hymne des JMJ 2016 de Cracovie, où nous nous sommes rendus en juillet dernier. Grâce aux nombreux dons que nous avons récoltés pendant l'année scolaire, nous avons pu financer notre voyage et partir en Pologne avec le groupe de Janzé, au sein de l'association SILO. Après un trajet en bus et une halte à Paderborn, en Allemagne, nous avons posé nos bagages à Krynica, une petite ville au Sud-Est de la Pologne, où nous sommes restés une semaine. Au programme : visites culturelles, pèlerinage dans les montagnes, œuvres de miséricorde et échange avec les polonais. Puis, nous sommes partis à Rabka, à 70 km de Cracovie, pour la deuxième semaine de notre périple. Après les temps de catéchèse le matin, animés par les évêques de Bretagne, nous nous rendions à Cracovie l'après-midi où d'autres pèlerins, venus du monde entier, découvraient la ville avec nous. Enfin, le dernier week-end du séjour avec le Pape restera dans nos mémoires comme un moment de communion exceptionnel, partagé avec 3 millions de jeunes chrétiens.

En espérant battre un nouveau record à Panama en 2019 !

Laure-Emmanuelle, Pauline et Juliette, élèves en Terminale à l'Institution Saint-Malo.

Une dizaine de jeunes Malouins ont participé aux JMJ à Cracovie cette année.



Échange scolaire avec l'île de Jersey



C'est en exclusivité que l'Institution démarre cette année le tout premier échange scolaire organisé avec l'île de Jersey. En effet, le changement tout récent de certaines législations permet aujourd'hui aux élèves locaux d'accueillir des étrangers et surtout de dormir chez eux dans le cadre d'un appariement pédagogique.

15 élèves de première L et ES seront les pionniers de ce programme, et nombreux ont été ceux qui souhaitent y participer, illustrant pleinement l'esprit d'accueil et l'ouverture bretonne.

L'établissement accueillera donc en cours les élèves du lycée Hautlieu, notre partenaire, du 3 au 5

octobre. Les Malouins prendront quant à eux le ferry le 10 octobre pour un séjour de trois jours en familles, entre cours le matin et activités de découverte l'après-midi.

L'objectif de l'échange est bien entendu culturel et linguistique, mais une grande dimension historique entourera également les visites, avec notamment la ville de St Helier, le château Elizabeth et les souterrains de guerre allemands.

Nous comptons sur le bon accueil dont St Malo a le secret pour donner envie à nos amis de revenir et pérenniser cet échange dans le temps.

M. CARRIAS

Visite bilan d'étape "Poursuite d'études au Québec"

Depuis septembre dernier, douze de nos anciens élèves sont en poursuite d'études au Québec dans le domaine du commerce, de la vente, du tourisme, de l'électronique.

Dans le cadre du suivi de ces jeunes, une équipe pédagogique de professeurs et des membres de la direction se sont rendus dans les établissements canadiens pendant les congés de Toussaint et ont travaillé avec leurs homologues pour étudier la complémentarité des programmes d'études, saluer les jeunes, remettre aux anciens bac pro leurs diplômes et développer le partenariat.

De nouvelles formations dans le domaine de l'architecture, du design, de l'audiovisuel multimédia vont être maintenant accessibles aux jeunes de l'Institution la Providence.

Une réunion d'information s'est déroulée en présence de la responsable Québécoise de ce partenariat le Vendredi 2 décembre – de 18 à 19h – Salle des conférences de La Providence.

Isabelle EMPTOZ



Quand les Anciens sont anciens, quelques réflexions inspirées par le mois de novembre, appelé traditionnellement mois des morts.

Faut-il apprendre à mourir ?

« la mort est une formalité désagréable, mais tous les candidats sont reçus ». Selon P. Claudel, cet apprentissage ne semble pas nécessaire puisque chacun est condamné à réussir.

« Ce n'est pas que j'ai peur de mourir, mais j'aimerais autant ne pas être là quand ça arrivera ». Selon Woody Allen, la mort reste d'abord singulière même si elle est universelle : ma mort pourrait être désagréable.

« Ce n'est pas de mourir qui m'emmerde, c'est de quitter la vie » M. Pagnol nous envoie à la question de la vie, du vivre bien, mais comme le dit Aragon « le temps d'apprendre à vivre, il est déjà trop tard. »

« Je me garderais, si je puis, que ma mort dise autre chose que ma vie n'ait déjà dite et ouvertement; je me contenterais d'une mort recueillie, silencieuse et solitaire ... qui apprendrait aux hommes à mourir leur apprendrait à vivre ... » Ce vœu de Montaigne invite à réfléchir sur les tentations d'annuler la mort, et les vraies stratégies qui permettent de mourir »

- La tentation de réduire la mort à n'être rien

La mort n'a aucun rapport ni avec les vivants, ni avec les morts puisqu'elle n'est rien pour les premiers et que les derniers ne sont plus. Selon Epicure, la mort est totalement étrangère à la vie puisqu'elle n'est pas là c'est le royaume de la vie, et inversement quand elle est là, la vie n'est plus là pour l'éprouver. Souffrir à l'idée que la mort arrivera un jour c'est se rendre malade pour rien !

-La tentation de se distraire de l'idée de la mort

« les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, ils se sont avisés, pour se rendre heureux, de n'y point penser.

Nonobstant ces misères, l'homme veut être heureux et ne veut qu'être heureux et ne peut pas ne pas vouloir l'être. Mais comment s'y prendra-t-il . Il faudrait pour bien faire qu'il se rendit immortel, mais ne pouvant l'être, il s'est avisé de s'empêcher d'y penser.

Le divertissement pascalien peut se traduire en termes contemporains par l'hyperactivité et les loisirs dont la fonction est d'empêcher l'ennui, le rapport de soi à soi, les pensées de la finitude.

-La tentation de soustraire la mort à l'ordre naturel des choses pour en faire un acte volontaire par le suicide qu'il soit sollicité ou non.

La revendication du droit à mourir dans la dignité peut se comprendre en réaction à une situation pas si ancienne. Hier on a rationalisé le sens de la souffrance sous prétexte de sauver le sens de la vie ; aujourd'hui on refuse de cautionner la souffrance par égard aux victimes et on déclare la vie absurde, l'expression « dans la dignité » fait elle-même problème. Au sens Kantien, affirmer la dignité humaine c'est reconnaître qu'une personne ne peut jamais être considérée comme un simple moyen par autrui ou par lui-même (d'où sa condamnation au suicide). Au sens contemporain, la dignité est confondue avec l'autonomie et donc le refus de ce qui le limite, les handicaps, les diminutions, les dépendances.

Pourquoi, au lieu de changer de vie en refusant la vie refusée, préférer ne pas faire vivre la vie et ne plus vivre ?



-La nécessité de s'interroger sur ce qui tue la vie et donc sur les moyens de la rendre vivante.

Le projet de maîtrise de soi-même dans le coaching de son capital santé, et de sa forme psychologique se heurte aux difficultés des aléas de la vie, et de l'impossibilité de vivre sans l'autre. Le projet de maîtrise de ses relations aux autres se heurte au fait que toute altérité est altérante.

La fermeture au mystère de l'âme, sans des prétextes scientifiques, réduit la vie au ne-pas-mourir. « La médicalisation de la vie et de la mort n'est-elle pas en train de remplacer le sens de la vie et de la mort en nous faisant croire qu'une technique pour ne pas souffrir peut tenir lieu d'une parole pour vivre. » Parler du mystère de l'âme, selon Bertrand Vergely, c'est se condamner à ne savoir qu'en dire quand bien même on en aurait trouvé des traces dans la capacité à dire « je », à être un sujet debout, à penser. « L'homme connaît qu'il est misérable, il est donc misérable puisqu'il l'est mais il est bien grand puisqu'il le connaît. » Pascal.

Si vivre c'est tuer ce qui fait mourir la vie, alors ouvrons-nous à l'altération de l'altérité et acceptons le mystère de ce qui échappe à la dimension espace-temps de nos corps.

Joël VETTIER

Poème

Le vieux Collège de Saint-Malo

C'est l'antique manoir d'un armateur corsaire.
 Lorsque l'Aigle Malouin eut bien rempli sa serre
 De la dépouille opime et de l'or des Anglais,
 Un sire de Plouer construisit ce palais.
 Il le fit de granit, de taille colossale,
 Avec large escalier, citerne et grande salle.
 La porte fut de chêne, en son double vantail,
 Et l'armateur mit l'Aigle au fronton du portail.
 C'était dans le grand siècle, et dans ces jours épiques
 Où la France était fière et ses fils héroïques.
 Le corsaire y vécut ainsi que dans un fort,
 Sans jamais épuiser son vaste coffre-fort ;
 Aux pauvres partageants les livres, les cruzades
 Et chantant ses exploits au milieu des rasades.
 Il mourut cependant. L'un de ses héritiers,
 Qui des hautes vertus gravissait les sentiers,
 Et de la charité sentait son âme éprise,
 Légat cette demeure au trésor de l'Eglise.

On en fit un collège, un collège où l'enfant,
 Sous ce toit glorieux et toujours triomphant,
 Dans ces murs tout vibrants des sons de la bataille,
 De ses nobles aïeux put égaler la taille.
 Ce collège a vécu de ce grand souvenir ;
 Pour lui, de cette sève a germé l'avenir.

A l'aube de ce siècle, il naquit, lorsque Rome
 Rouvrit le sanctuaire à la voix du grand homme ;
 Quand ce réparateur à l'Archange pareil,
 Dans la sanglante nuit parut comme un soleil,
 Lorsque Chateaubriand, sorti de cette enceinte,
 Pour chanter Dieu reprit enfin la Harpe sainte,
 Ce collège naquit.

Ses premiers professeurs,
 De la foi presque éteinte illustres confesseurs,
 Ayant au front l'éclat divin qui nous attire,
 Portant encor le signe auguste du martyre,

Revenaient de l'exil, blanchis dans les prisons,
 Du dévouement sublime ils donnaient des leçons.
 Epurés comme l'or, plus grand que nous ne sommes,
 Ils ont formé des saints, ils ont laissé des hommes ;
 Et c'est en conservant leur esprit généreux
 Que leur œuvre a grandi, vivant toujours par eux.

Voyez dans son passé les figures lointaines,
 Des doctes magistrats, des vaillants capitaines,
 Des soldats se couvrant des lauriers les plus beaux,
 Des maîtres du savoir sûrs et brillants flambeau.
 Parmi tous ces grands noms qu'évoque la pensée,
 Une image surgit par qui l'âme est glacée.
 Le sombre Laménais, maître en ces lieux, erra
 Dans ces préaux pareils à ceux de l'Alhambra ;
 Et son spectre apparaît comme un sinistre phare
 A l'orgueilleux esprit qui loin de Dieu s'égaré.

L'éclat des jours anciens ne s'est point éclipsé ;
 Le glorieux présent est digne du passé.
 La maison du corsaire a conservé son lustre ;
 Entre toutes ses sœurs elle demeure illustre.
 Chaque année il en sort un essaim d'écoliers.
 Preux Chrétiens dans le monde et savant bacheliers,
 Toujours on y travaille, on s'aime, on s'édifie ;
 On respire un parfum qui charme et fortifie.

Ô leçons du Collège ! ô souvenirs vivants !
 Les hommes dispersés comme la feuille aux vents.

Documents d'archives

À propos du « vieux Collège » : une page de l'histoire de Saint-Malo

On pardonnera à un ancien d'user d'une dénomination dans laquelle beaucoup cependant se reconnaissent encore pour revenir ici sur quelques détails d'histoire auxquels les historiens de l'établissement (E. Herpin, H. Hervot, l'abbé J. Mathurin et G. St-Mleux) n'avaient pas cru devoir s'étendre et qui étaient pourtant connus en partie de l'un de ses anciens directeurs, le docte abbé François-Gilles-Pierre-Barnabé Manet (Pontorson, 1764 – St-Malo, 1844), premier historiographe de notre ville et qui les donne dans ses *Grandes recherches historiques et critiques sur les antiquités et les usages des villes de Saint-Malo et de Saint-Servan*, mine extraordinaire qui se trouvait égarée dans les réserves des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et que j'avais fait retrouver au moment de commencer les premières recherches pour le mémoire de maîtrise d'histoire de l'art (on dit aujourd'hui master...).

Les précieux manuscrits déposés depuis aux Archives municipales de Saint-Malo confirment que l'emplacement occupé aujourd'hui par l'ancien hôtel de Plouër au 2, rue du Collège et la désormais « ancienne » chapelle de 1937 fut jusqu'en 1676 celui du plus grand des trois cimetières qui s'étendaient sur la pente du séculaire rocher malouin au nord de la cathédrale : celui qu'on dénommait Dieu de Pitié, du nom d'une petite chapelle placée sous cette invocation. La Communauté de Ville, autrement dit la municipalité, l'avait obtenu de l'évêque de Saint-Malo après l'accord du roi pour y bâtir l'hôtel de ville qui manquait encore à cette époque ; mais après 21 ans, des charges nouvelles pesant sur son budget, l'obligèrent à céder l'emplacement dont on avait transféré les sépultures pour combler le déambulatoire de la cathédrale et les autres matériaux pour achever les quais de l'anse du Fief (remplacée depuis 1709 par le nouveau quartier de la rue Saint-Vincent). L'acquéreur fut en 1697, Pierre de la Haye, l'un des plus riches « Messieurs de Saint-Malo » du temps avec le fameux Noël Danycan de l'Épine, le « sponsor » comme on dirait aujourd'hui de la « Mer du Sud », c'est-à-dire la route de l'argent du Pérou qui fit dans la cité qui ne fut point que « corsaire » tant de

millionnaires en quelques années seulement...

Je renvoie les lecteurs qui voudraient en savoir plus sur ce personnage au remarquable



Philippe Petout

numéro de la revue *Le Carrouge* de Plouër¹. P. de la Haye fit donc construire son hôtel dans la partie la plus élevée et la plus large de l'emplacement de l'ancien cimetière et diverses autres maisons qu'il fit louer dans la partie en pointe et descendant vers la cathédrale. Le riche propriétaire ne devait pas jouir longtemps de ses biens. Atteint par la « maladie de la pierre » (calculs rénaux), soigné sans résultats par le chirurgien du roi, il décéda en effet en 1703, mais le règlement de sa succession entre ses héritiers fut différé jusqu'au retour à Saint-Malo de son vaisseau Le Baron de Breteuil (dénommé ainsi en l'honneur de Louis Le Tonnelier de Breteuil, intendant du Languedoc) qui rapporta de la « Mer du Sud » une cargaison évaluée à 1.609.000 livres, une bagatelle à côté du prix de l'emplacement du cimetière que le défunt avait payé seulement 19 000 livres ! Cette mirifique succession ne fut réglée qu'en 1707, mais dès 1704 la belle maison de la « rue des Cimetières » (actuelle rue du Collège) fut louée au Commissaire ordonnateur de la Marine, l'écuyer Charles Veret de Saint-Sulpice avec ses caves, magasins, salle, cuisines, chambres, chambres à cabinets, greniers, la grande cour, les remises à carrosse et une terrasse qui reliait à l'emplacement du portail de l'actuelle « ancienne » chapelle les deux corps de logis donnant sur les rues. Le preneur devait s'engager à faire paver « la galerie » que devait former cette terrasse et à tendre des draps sur la façade extérieure le jour de la fête-Dieu qui comme encore de nos jours faisait station à Saint-Aaron.

Les actes anciens font aussi mention d'une pièce boisée en acajou : Saint-Malo ayant été un des premiers ports

¹ H. de la Villehuchet et G. le Gorgeu, « Un armateur malouin au siècle d'or, le comte de Plouër », 1987.

de France à importer ce bois précieux. En 1714, le négociant-armateur François Le Fer, sieur de Beauvais, l'un des intéressés de l'expédition de Duguay-Trouin à Rio de Janeiro en 1711 acheta l'hôtel pour la somme de 104 000 livres. Ce dernier était aussi l'un des directeurs de la Compagnie des Indes Orientales de Saint-Malo et fut maire de la ville de 1731 à sa mort en 1738. Son fils Jean-Luc, sieur du Flachet, de la Bardoulais et du Lupin en hérita : il fut un important armateur corsaire pendant la guerre de Succession d'Autriche. Le fils de ce dernier, François-Marie Le Fer de Beauvais en fit donation en 1808 à l'évêque de Rennes contre une modique rente viagère. En 1794 et 1795, l'hôtel de Plouër, du Flachet ou de Beauvais, avait servi de maison de détention pour les hommes. C'est selon toute vraisemblance à l'époque de sa donation au diocèse que l'une des pièces du premier étage qui devint le bureau du directeur fut

décorée de papiers peints au chinois qui eurent alors une grande vogue.

L'ancien hôtel de Plouër bien que surélevé d'un étage supplémentaire n'a pas tout perdu de son ancienne splendeur : le magnifique portail d'entrée, le majestueux escalier en granit et pierre de Caen du corps de logis donnant sur la rue des Frères-Cotteret sont les preuves incontestables de l'intervention d'un connaisseur de l'architecture qui ne pouvait être alors que l'ingénieur du roi Siméon de Garengneau, transféré de Brest à Saint-Malo en 1689 pour mettre en œuvre les projets de Vauban.

Philippe Petout

Conservateur du Musée de Saint-Malo

Docteur de 3e cycle en Histoire de l'art

Ancien élève (1962-1967 et 1970-1974)

Nos peines

Pierre Pascal, ancien élève ISM 1937-1944, décédé le 11 juin 2016.

Marie-France Aubrée, ancienne élève PRO 1933-1944, décédée le 10 juin 2016.

Alain Mahé de la Villeglé, ancien élève ISM 1938-1945, décédé le 10 août 2016.

Marcelle Boulanger, mère de Fabienne Moreau membre du CA, décédée le 2 juin 2016.

Auguste Bertrand, ancien élève ISM 1933-1938, décédé le 30 septembre 2015.

Jeanine Ogier, ancienne élève PRO 1932-1937, décédée en 2012.

Georges Jamet, ancien élève ISM 1938-1941, décédé le 28 mai 2016.

Yves Bougeard, ancien élève ISM 1946-1950, décédé le 6 juin 2014.

Roger Hiard, ancien élève ISM, décédé le 24 mai 2016.

Agnès CAILLEUL, assistante d'éducation sur le site de l'Institution, décédée en septembre 2016

Pour contacter l'Amicale :

Secrétariat : mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h Téléphone : 02.99.40.74.87 – E-mail : aaism@free.fr

Site Internet : WWW.aaism-lapro.com

Association des Parents d'élèves APEL ISM La Providence

Les lycéens ont besoin de vous !

Madame, Monsieur,

Dans un monde du travail en profonde mutation, les lycéens ont plus que jamais besoin de rencontrer des professionnels, d'échanger concrètement sur leurs métiers, parcours, passions, difficultés. Ils ont besoin de vous pour choisir leur voie et réveiller leurs multiples talents insoupçonnés.

C'est à ce défi que la nouvelle équipe de l'Apel s'attèle depuis le 3 octobre dernier, en lien étroit avec la direction, les Apel du territoire et de région.

- Participation aux rencontres professionnelles de la Providence le 22 novembre 2016,
- Rapprochement avec les acteurs de l'orientation et de l'emploi locaux : Bureau Information Jeunesse, Centre d'Information et d'Orientation, Club des Entreprises du Pays de Rance, Pôle de l'économie sociale et solidaire, du numérique pour multiplier les événements proposés,
- Programmation le 17 janvier à la Maison des Associations de 20H à 22H d'une soirée entièrement dédiée à l'orientation : règles d'or ? Personnes ressources ? Parents, enfants, enseignants quelles complémentarités ?

Afin d'engager les lycéens dans une démarche active de recherche d'information, de prise de rendez-vous, de dialogue et de les initier au « réseautage », nous constituons une base de données de « parents/professionnels » bienveillants. Rejoignez-les !

En activité, ou étudiant ! Un entretien téléphonique, par Skype, sur votre lieu de travail, via les réseaux sociaux, la participation aux prochaines rencontres professionnelles de l'Institution en février 2017 les formules sont multiples et souples, selon votre disponibilité.

C'est aussi l'occasion de leur donner des conseils pratiques sur les conditions de leurs futures études supérieures (logement, restauration, loisirs ...). Conseils dont sont toujours friands leurs parents inquiets, par

définition, du bien-être de leurs enfants.

Intéressé ? Adressez vos coordonnées à apelismlapro@hotmail.fr. Les lycéens vous rappellent : ils

sont aux commandes du dispositif !

« Réveiller les talents » a tout naturellement remporté l'adhésion de Claire de la Rivière de la commission pastorale et Pierre-Gil Hemery, animateur de la pastorale qui cultivent à travers leurs multiples activités cet esprit d'initiatives, d'entraide, de solidarité si nécessaire aujourd'hui.

Etre parent n'est pas simple. Plusieurs parents réfléchissent enfin à l'évolution du rôle de parent correspondant et expérimentent de nouvelles approches dans une démarche préventive. Une récente conférence sur le « Harcèlement à l'école » lors de l'AG de l'APEL 35 les a conforté dans ce sens.

La commission restauration tient également toujours l'actualité !

A très bientôt donc, vous, Anciens Elèves et qui sait futurs ou déjà parents de lycéens, avec les lycéens pour partager la devise « Réussir, S'épanouir, Vivre ensemble »

Philippe Uytterhaegen
Président de l'APEL ISM La Providence



AG 2016 - rapport d'activité de l'amicale 2015 – 2016

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois et le comité de rédaction du bulletin 2 fois.

Nous avons tenu plus de 110 permanences au bureau de l'Institution.

Le secrétariat s'est acquitté des opérations habituelles comme les mises à jour des fichiers, la recherche d'anciens élèves suite à la demande de camarades ou des familles, la confection du journal sous la houlette de Catherine Etraves, le classement de nos archives, la mise à jour du site Internet, la recherche de stages, etc...

Retrouvailles

Suite aux retrouvailles réussies, organisées en fin d'année 2011 et 2012, lors du CA du 8 février 2013 il a été décidé de renouveler ces rencontres en 2015. Après avoir lancé les invitations nous n'avons eu qu'une soixantaine de réponses ce qui nous a paru insuffisant et obligé à annuler la manifestation. Par contre nous avons organisé une rencontre à l'Univers le 28 décembre pour les déçus de l'annulation une quarantaine de personnes sont venues.

Le site Internet

Le site Internet est en cours de réfection.

La réalisation du nouveau site a été confiée à deux élèves de première bac pro sen de la Providence (un en 2013-2014 et un en 2014-2015).

La réfection du site dure plus longtemps que prévu et il aurait fallu qu'un élève y travaille en 2015-2016 mais hélas, les professeurs nous ont fait savoir qu'ils ne disposaient de personne cette année capable de prendre la suite.

Devant cette situation, le CA a décidé de faire appel à un professionnel, il s'agit de Aurélien Etraves.

Celui-ci a fait un audit de l'ancien site et du nouveau créé par les élèves de la Pro. La conclusion est que l'ancien site est obsolète et le nouveau inachevé n'est pas reprenable en l'état.

Aurélien propose ses services pour créer un site à partir du logiciel Wordpress.

Le CA a donné son accord. Un groupe travail a été créé pour redéfinir les besoins et suivre l'avancement du projet. Aujourd'hui on peut dire que les choses avancent de façon satisfaisante.

L'annuaire numérique

Le CA a décidé de mettre en place un annuaire numérique.

L'objectif est de créer un annuaire des entreprises susceptibles de proposer des stages ou des emplois aux anciens élèves qui en font la demande. Quelques noms de partenaires possibles sont en cours d'examen.

Dictionnaire des lycées

Il s'agit de créer un document reprenant l'historique

et les fonctions actuelles du lycée.

C'est une opération qui a lieu au niveau du diocèse. Jean Jamet et Yves Férec ont travaillé sur ce projet particulièrement en ce qui concerne la fourniture de documents anciens.

Élections au Conseil d'Administration

Patricia Picard, Christian Curtenelle et Jean-Christophe Macé ont été candidats en cours d'année à un poste au CA. Ils ont été cooptés. Cette cooptation est à valider aujourd'hui. Cooptation validée à l'unanimité.

Le tiers sortant en 2016 est composé de PH. Chevreuil, Catherine Etraves, Fabienne Moreau, Maurice Oger, Yves Férec, Jean Jamet.

Maurice Oger ne se représentant pas, il reste un poste à pourvoir.

Réélection des 5 autres membres à l'unanimité.

Merci de votre attention.

Pierre Nicou, secrétaire, le 3 juillet 2016

BILAN COMPTABLE EXERCICE 2015

	Entrées	4 441,19
90 Cotisations	2 250,00	
Repas des anciens	1 747,00	
Opération apéritif de Noël	279,10	
Produits financiers	59,09	
Divers	106,00	
	Dépenses	4 427,10
Prix des anciens	300,00	
Fond de solidarité	500,00	
Repas des anciens	1 694,55	
Expédition "lettre aux anciens"	1 293,31	
Assurance	94,07	
Apéritif anciens	254,00	
Secrétariat	119,12	
Divers	172,05	
	Résultat	14,09
	Bilan au 31 décembre 2015	5 173,21
Banque populaire de l'Ouest	1 278,78	
Caisse Nationale d'Epargne	3 474,72	
Fond de caisse	419,71	



Après l' AG



Echange entre anciennes



Messe à la cathédrale



Apéritif dans l'Agora



Le repas dans les locaux de la cantine



Notre trésorier tout sourire



Fabienne, Jean-Christophe et Catherine



*Patrick, nouveau membre du CA,
Jérôme directeur adjoint pour la Pro et Fabienne*